

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/013/2.2

Feuillet n°021



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Thenon, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 28 février 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	43
Votants :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT

Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Convention relative à la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif (ZAE de BELLEVUE, commune de THENON)

Vu la délibération du Conseil Communautaire Causses et Vézère en date du 15 mars 2011 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de THENON ;

Vu le projet de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir d'aménager au lieudit « Bellevue » une zone artisanale ;

Vu l'arrêté n°75-2023-1341 du 16 novembre 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté n°75-2023-1460 du 19 décembre 2023 de M. le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive ;

Vu le projet de convention présenté par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), opérateur d'archéologie préventive ;

AR Prefecture

024-200041150-20240306-DE2024013-DE
Reçu le 12/03/2024

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

☛ **DE VALIDER** la convention relative à la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif pour la zone de Bellevue, commune de THENON, proposée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

☛ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention relative à la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ci-jointe, avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 12/03/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture	Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10
024-200041150-20240306-DE2024013-DE Reçu le 12/03/2024	

Terrassonnais
Haut Périgord Noir